

Image not found or type unknown



amende majorée - rejet omp

Par **Fleurange**, le **16/11/2019** à **19:16**

Bonsoir,

Flashée à 51 km/heure au lieu de 50 le 23 août dernier. Pas reçu avis de contravention. Une lettre reçue le 8 octobre, amende 135 euros, c'est tout. Vu avec gendarmerie. Ils m'ont dit : Ne pas payer l'amende et envoyer lettre AR à OMP. Rejet reçu ce jour 16/11 Amende majorée à payer. Que faire? Merci d'avance pour votre réponse.. .